

TARIFS, QUOTAS & SUBVENTIONS BILLETTERIE

En médiathèque règlement par CB, espèces et chèque bancaire

TP = tarif public - TN = tarif négocié

CINEMAS

3 Tickets par trimestre

subventionnés par agent et limités au nombre de personnes de la composition familiale

6 tickets par trimestre

subventionnés pour un agent seul

CINEMA PROXIMITE

TP variable de 7.50€ et 10€ - TN 5.30€

5,00€

Valables dans 26 salles: Andernos, Bazas, Biganos, Blanquefort, Blaye, Cadillac, Carbon-blanc, Cestas, Coutras, Créon, Eysines, Gujan, Hourtin, Lacanau, La Réole, Le Haillan, Léognan, Lesparre, Monségur, Pauillac, Pessac, Salles, St Medard en jalles, St Foy la grande, Soulac, St Ciers/Gironde.

UGC TP 11.20€ TN 5.95€

5,50€

CGR TP 11.80€ TN 7.20€

Villenave d'Ornon et Le Français

MEGARAMA

TP 10.60€ **TN 6.90€** Bordeaux Bastide et Le Pian-Médoc

GRAND ECRAN

TP 11.50€ **TN 6.80€** Arcachon, la Teste, Sainte Eulalie, Libourne, Bergerac, Villenave sur lot

6,00€

SPECTACLES THEATRES, MUSEES PARCS DE LOISIRS FESTIVALS

6 Sorties par an subventionnées par agent et limitées au nombre de personnes de la composition familiale Subvention de 50% avec un maximum de 5€ par ticket

Deux partenaires à votre service qui proposent des tarifs négociés CSE*

sites en consultation puis achat à l'ACP-billets directement

FRANCE BILLET

www.webce.francebillet.com

accès libre pour voir l'ensemble de l'offre proposée par le réseau FNAC

REDUC CE

https://airfrancecc.reducce.fr/

créer son profil pour visualiser les offres spectacles, loisirs, ski et bons d'achat

ACHAT BILLETTERIE HORS ACP

2 Sorties par an limitées au nombre de personnes de la composition familiale Attention : ces tickets seront déduits du quota annuel ACP

Subvention de 50% avec un maximum de 5€ par ticket

NOUVEAU

Possibilité de rapporter de la billetterie EUROPE (uniquement en euros)

- *les tickets doivent être au nom de l'agent. Si le ticket n'est pas nominatif, l'agent doit inscrire lui-même son nom et ainsi engager sa responsabilité.
- *le tarif doit être imprimé sur le ticket ou l'agent doit apporter la justification du coût par un document annexe (ex : programme, affiche...)
- * Seuls les originaux pourront être pris en compte
- * La demande devra se faire par trimestre avant le 15 du mois suivant la fin du trimestre d'achat (ex achat trimestre janv-fev-mars = dépôt avant le 15 avril)

HORS QUOTA

TARIFS COLLECTIVITES

CALICEO Bordeaux – Nantes – Toulouse

PASS 2 ou 3 Heures TP 19€ TN 15.60€ - 10H sur commande

A compter du 01/07/2023